

L'ART
DE SENTIR
ET
DE JUGER
EN MATIERE DE GOUT.

Quis potis est dignum pollenti pectore carmen
Condere, pro rerum majestate.....

Lucan. lib. V. v. 1.

A STRASBOURG,
DE L'IMPRIMERIE DE ROLLAND ET JACOB.

1788.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.

AVERTISSEMENT.

L'ART de sentir et de juger en matière de Goût, par M. l'abbé Seran de la Tour, parut avec le plus grand succès en 1762, et il fut jugé propre à achever une belle éducation. L'édition en étant épuisée, peut-être les gens de lettres et les instituteurs nous sauront-ils quelque gré de leur en offrir une seconde, dans laquelle nous aurons tâché d'éviter les négligences et les fautes essentielles dont fourmille la première.

Les principes répandus dans cet ouvrage devant s'adapter aux arts comme aux sciences, nous avons cru qu'il pourrait servir, en même temps, à nous faire juger nous-mêmes comme artistes; et nous avons donné en conséquence tous nos soins à cette nouvelle édition. Puissent nos efforts, dans l'art typographique, mériter de plus en plus les suffrages des connaisseurs!

Nous avons réuni en un volume *in-8°*. les deux volumes *in-12* de la première

L'ART
DE SENTIR
ET DE JUGER
EN MATIERE DE GOUT.

LIVRE PREMIER.

CHAPITRE PREMIER.

SECTION PREMIERE.

*Il faut remonter aux lois du Beau
pour connaître les lois du Goût.*

Quo carmine demum
Clara tuae possim praetendere lumina menti
Res quibus occultas penitus convisere possis.

LUCRET. lib. I.

ASSEZ d'autres sont idolâtres d'un faux
merveilleux, que son obscurité seule leur fait
respecter. Admirer ce qu'ils n'entendent pas,
croire à une espece de magie de la nature, qui

A